



Regroupement des organismes en défense collective des droits
1908 rue Panet, local 402-A, Montréal (Québec) H2L 3A2

Courriel : info@rodcd.org

Téléphone : 438-380-8800

Site web : www.defensesdesdroits.com

Budget inquiétant; la DCD encore une fois ignorée

Montréal, 13 mars 2024 - Les groupes en action communautaire autonome du secteur de défense collective des droits (DCD) sont laissés pour compte une fois de plus. Comme le souligne le *Budget de dépenses du Conseil du Trésor* pour le Fonds d'aide à l'action communautaire autonome (FAACA), duquel les groupes en DCD sont financés, « aucun investissement n'est prévu en 2024-2025. »

Le gouvernement laisse les groupes communautaires s'appauvrir malgré une reconnaissance de leur rôle important, puisqu'il les considère comme solution dans leurs pistes d'action envisagées. « Poursuivre la mise en œuvre du *Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire 2022-2027* » est mentionné sans sommes additionnelles dans l'attente que les groupes continuent de mener leurs activités malgré l'explosion des demandes dû à une précarité croissante face à l'inflation, qui touche également les groupes communautaires. Des résultats alarmants démontrés par un sondage de l'Observatoire de l'ACA en 2021 soulignent que la vitalité des groupes communautaires autonomes est menacée de toutes parts par le sous-financement chronique. Celui-ci compromet le maintien des opérations quotidiennes des groupes, qui travaillent majoritairement en équipes réduites, menant à une surcharge de travail et l'augmentation de l'épuisement professionnel.

Pour Sylvain Lafrenière, coordonnateur du RODCD, ce silence est inacceptable. « Le ministre des Finances continue de faire la sourde oreille à notre demande pourtant minimale et urgente d'accorder l'indexation de nos subventions. » Le gouvernement a par ailleurs nommé une ministre qui s'occupe spécifiquement de l'action communautaire autonome, mais trop peu a été fait depuis pour améliorer la condition des groupes. Malgré les demandes répétées d'instaurer un mécanisme d'indexation annuel, revendication au cœur de la campagne « *Les droits, ça se défend collectivement!* », les groupes en DCD ont reçu une hausse de financement ponctuelle qui ne couvre même pas le taux d'inflation et répond encore moins aux besoins réels des organismes.

Éric Girard mentionne que le budget a été pensé « dans un cadre responsable quant aux ambitions socioéconomiques », mais il s'agit plutôt d'un présage à un énième cycle austéritaire, comme mentionné par l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS). Le RODCD est d'avis que les miettes offertes à certains secteurs du communautaire souligne une logique comptable marquée par une déresponsabilisation sociale du gouvernement. Le budget affaiblit la mobilisation et les démarches menées par nos membres ayant pour objectif l'amélioration collective des conditions de vie. Les groupes en DCD vont ainsi continuer le combat pour une meilleure reconnaissance de leur apport à la société et revendiquer l'application de mesures suffisantes et concrètes de soutien à leur mission.

À propos du RODCD

Le Regroupement des organismes en défense collective des droits (RODCD) rassemble des organismes de base locaux et régionaux, des organismes nationaux, et des regroupements régionaux et nationaux du secteur de la défense des droits. Nous représentons près de 350 groupes partout au Québec. Notre mission est de revendiquer une plus grande reconnaissance, une autonomie respectée et un meilleur financement des groupes en défense collective des droits.

Contact:

Sylvain Lafrenière, coordonnateur du RODCD

Téléphone: 438-380-8800

Courriel : coordination@rodcd.org